

## L'échec en licence : éléments d'un plan d'action simple

### Introduction

L'échec en licence est un fléau, nous y reviendrons plus loin. Mais d'abord, comme nous considérons que l'heure n'est plus à l'analyse, mais à l'action, nous proposons ici pour le combattre un plan d'action simple et concret, conçu dans l'intérêt des étudiants. N'ayant besoin d'aucune nouvelle loi ni réforme et de peu de moyens supplémentaires, les mesures que nous proposons nécessitent par contre la volonté ferme d'une action concertée au sein de chaque université qui souhaiterait les appliquer.

Nos propos se basent sur notre expérience au sein d'une université scientifique. La situation n'est probablement pas la même dans d'autres universités, notamment dans les lettres, et nos propositions, si elles s'appliquent à d'autres contextes, devraient alors évidemment être adaptées de façon appropriée. En ce sens, notre démarche est très différente de celle qu'on trouve dans le plan « Réussite en licence » proposée récemment par Mme Péresse et qui vise à apporter une solution uniforme à des domaines et des situations sans nul doute très diverses. Il en résulte que nos propositions sont très différentes aussi, à deux exceptions près, ce qui est une heureuse coïncidence dans la mesure où la rédaction du présent document a commencé bien avant l'annonce de ce plan.

Nos propositions n'ont pas l'ambition de constituer un remède miracle. Elles devraient être complétées par d'autres mesures touchant à l'enseignement secondaire et aux institutions non-universitaires de l'enseignement supérieur, mais qui sont hors de notre champ d'action, qui est le monde universitaire. Nous sommes néanmoins convaincus que les mesures que nous proposons constituent un ingrédient *indispensable* de tout plan visant à promouvoir la réussite des étudiants. Qui plus est, même si aucune autre mesure est prise, elles auront un effet notable à elles toutes seules, là où elles seraient mises en oeuvre.

### Un constat

Nous partons du constat suivant, que nous considérons incontestable (tout en sachant que certains le contesteront tout de même) :

« Pour assimiler en trois ans les matières enseignées dans une licence scientifique, et afin ainsi d'atteindre un niveau de connaissance lui permettant d'obtenir le diplôme en de bonnes conditions, un étudiant doit fournir de l'ordre de cinquante heures de travail par semaine, dont à peu près 25 heures de travail personnel. »

N'est-il pas urgent de rappeler cette évidence à tous les étudiants et de les mettre ainsi devant leurs responsabilités de jeunes adultes ? Est-il vraiment devenu impossible d'exiger des étudiants universitaires ce qu'exige tout entraîneur sportif de chaque membre de son équipe, amateur ou non : qu'il développe une culture de l'excellence, qu'il donne le meilleur de soi ? Ce même contrat, n'avons-nous pas le droit et même le devoir de l'exiger aussi de nos étudiants ? La société, ainsi que leurs familles investissent dans leur formation. Les étudiants ont par conséquent l'obligation morale de donner le meilleur d'eux-même en échange. L'université doit les accompagner et les aider, mais a aussi le devoir de leur rappeler leurs responsabilités s'ils n'honorent leur côté de ce contrat. Par souci d'équité, nous le devons aussi à ceux de nos étudiants qui travaillent déjà sérieusement pour leurs études et qui attendent de l'université une formation de qualité.

### Des mesures concrètes

Nos propositions ci-dessous visent à (re)mettre les étudiants au travail et à revaloriser les licences, deux objectifs clairement dans l'intérêt des étudiants eux-mêmes :

- (i) Expliquer clairement à tous les étudiants entrant les conditions nécessaires à leur réussite, les contraintes du système (voir ci-dessous) et les possibilités de débouchés des différents parcours.
- (ii) Accompagner les étudiants pendant leurs études de façon systématique à travers des entretiens au moins une fois par semestre afin notamment d'évaluer leur progrès et éventuellement de les aider à se réorienter.
- (iii) Offrir des enseignements nettement plus standardisés dans les premières années ; introduire l'utilisation systématique de livres ou éventuellement de photocopiés détaillés et complets que tous les enseignants d'un même cours s'engagent à suivre.
- (iv) Réorganiser graduellement les enseignements de L1-L3 afin de répéter systématiquement le plus grand nombre possible de cours d'un semestre à l'autre. Cela permettra d'abolir les examens de rattrapage. Un étudiant n'ayant pas obtenu la moyenne dans un cours suivra le cours le semestre suivant, puis repassera l'examen.
- (v) Définir des pré-requis pour chaque cours : on ne suivra plus « Mécanique 2 » si on n'a pas réussi « Mécanique 1 ».
- (vi) Supprimer les compensations semestrielle et annuelle ou au moins les atténuer considérablement par l'introduction d'une note plancher dans chaque matière.
- (vii) Réintroduire des limites au nombre de rattrapages (dans le sens ci-dessus) auquel un étudiant a droit avant d'être renvoyé de la formation (et réorienté, s'il le souhaite).
- (viii) Évaluer systématiquement et intelligemment nos enseignements et nos formations.

### Commentaires

Dans la suite, nous détaillerons quelque peu les propositions ci-dessus et nous tenterons de désamorcer les critiques que nous anticipons.

Par rapport à (i)-(ii). Idéalement chaque étudiant devrait à chaque instant de son parcours avoir l'impression d'être en progression. Dans ce but, il faut l'aider à réfléchir et à construire son parcours puis le suivre tout au long de celui-ci afin de détecter d'éventuels problèmes avant qu'ils ne dégèrent, et le réorienter le cas échéant. Inutile de dire que cela exigerait davantage de moyens en personnel enseignant puisqu'un tel suivi devrait être assuré par eux. Si on pousse ce programme à son bout, il demande des moyens considérables, mais une version limitée pourrait être mise en place relativement facilement. Les moyens promis par le gouvernement pourront utilement être utilisés à cette fin. On retrouve d'ailleurs ces deux premiers points dans le plan « réussite en licence » proposé par Mme Péresse en décembre dernier. Ce n'est pas le cas des points suivants.

Par rapport à (iii). Cette proposition est rendue nécessaire par la capacité limitée de la plupart de nos étudiants à faire des recherches bibliographiques autonomes ou à prendre des notes fiables. Elle augmenterait la cohérence entre les différentes sections d'un même cours ainsi qu'entre le même cours d'un semestre à l'autre. Une telle opération rencontrera des résistances auprès des enseignants qui restent attachés à une liberté académique qui n'a pourtant plus beaucoup de sens aujourd'hui dans les premières années universitaires. Elle serait

pourtant la bienvenue. On objectera aussi que les livres sont chers, à quoi nous répondons : Quel est le coût d'une année d'études supplémentaires ?

Par rapport à (iv). Il a été question de cette idée au moment de la mise en place du LMD mais elle a été écartée, sans qu'aucune étude de sa faisabilité n'ait été menée. Nous estimons que s'il pourrait en effet y avoir un coût aux répétitions des cours à chaque semestre temporel, en tout cas il sera bien inférieur à celui des échecs répétés. Il est absurde de laisser des étudiants poursuivre un parcours dans lequel ils ont manifesté des lacunes. Cela revient à enfoncer sous l'eau la tête de quelqu'un en train de perdre pied. Il est préférable, selon l'adage, de battre le fer pendant qu'il est chaud et donc de permettre aux étudiants de revenir au plus tôt sur les notions mal acquises.

Dans cette optique, l'abolition des rattrapages dans leur forme actuelle relève du bon sens même. Ceux-ci constituent en effet une véritable farce. Mais cette suppression doit s'accompagner d'une réflexion sur l'évaluation et la validation des unités d'enseignement. S'ajoute à cela qu'en absence d'examens de rattrapage, on pourra revenir à un calendrier académique cohérent, rationnel et fonctionnel. Soit dit en passant : il ne devrait pas être nécessaire de réinventer, chaque année, l'année académique, comme c'est le cas aujourd'hui.

Par rapport à (v)-(vi)-(vii). Ces points sont intimement liés et rejoignent également le point précédent. Ils visent en particulier à mettre fin à une certaine hypocrisie qui consiste par exemple à dire « Tu as échoué au semestre 1 ? Tu es largué ? Ce n'est pas grave : Fais le semestre 2 ! » Le lecteur attentif y reconnaîtra aussi une forme d'orientation sélective. Il nous semble que c'est encore une fois le bon sens même. Les cursus doivent être conçus de façon à ce qu'un étudiant motivé, travailleur et moyennement doué puisse réussir : si ce n'est pas le cas, il faut conclure qu'il n'est pas à sa place et il doit se réorienter. Ainsi refuser les miroirs aux alouettes des sessions de rattrapage et des règles de compensation c'est refuser de mentir aux étudiants en leur faisant croire qu'ils peuvent réussir, même si ils n'ont pas acquis telle ou telle notion pourtant jugée nécessaire par des universitaires compétents ayant construit un contenu de formation cohérent et réfléchi.

Par rapport à (viii). Tout un programme. On devrait commencer par créer un catalogue (sur le web) de l'ensemble de nos cours, avec leur programme, la ou les formations dans lesquelles ils s'insèrent, etc. De manière plus générale, l'université devrait se doter d'un système d'information pédagogique global permettant à la fois la gestion des formations, de leur contenu, des parcours des étudiants etc. Un tel système, outre ces multiples avantages, constituerait un outil précieux pour analyser et évaluer notre offre de formation.

Comme nous l'avons dit plus haut, d'autres mesures devraient compléter celles proposées ici, notamment en dehors du monde universitaire. Mais même en son sein, d'autres sont facilement imaginées : une BU ouverte de 6h à 24h par exemple, ainsi que des salles de travail et des centres de ressources informatiques ouverts plus largement .

#### L'échec en licence: causes et effets

L'échec en licence se comporte depuis de longues années comme un monstre indomptable que rien ne semble pouvoir arrêter. De nombreuses études ont par conséquent analysé les causes multiples du problème ainsi que ses conséquences. Parallèlement à ces analyses, un discours à tendance légèrement angélique s'est développé qui tend à minimiser d'une part l'étendue du problème et de l'autre ces effets en mettant en avant diverses combinaisons des arguments suivants: « Les étudiants arrivent insuffisamment préparés à l'université, sans

projet précis et ils ont besoin de temps pour trouver leur voie. Ceci explique leur manque de motivation initial, donc leur manque d'investissement qui se manifeste par exemple dans un absentéisme certain pendant les cours et un déficit de travail personnel. Mais, il ne faut pas s'alarmer, un échec peut être constructeur, il ne doit pas forcément être destructeur. Il est par ailleurs normal que chacun travaille à son rythme. »

Rien de tout cela n'est complètement faux, mais il est tout de même difficile de nier le coût moral, économique et social associé à ces échecs, pour les étudiants, pour leurs familles, et pour la société. Peut-on par exemple sérieusement prétendre se préoccuper de la situation économique des étudiants (logement, sécurité sociale, bourses, ...), tout en affirmant que ce n'est pas bien grave d'obtenir un diplôme bac+3 après cinq ans d'études et après avoir été mis en échec de nombreuses fois en cours de route? Que représentent deux années de salaires perdus, deux années de cotisations au régime de la retraite ?

Par ailleurs, ces explications ne doivent pas servir à trouver des excuses, ni aux étudiants, ni aux universitaires. Ces derniers peuvent, et doivent, se remettre en question sur ce phénomène et réfléchir à des éventuels aménagements pédagogiques. Mais nombreux sont ceux qui le font depuis des années et l'expérience montre que cela ne suffit pas. Et en ce qui concerne les étudiants, nous sommes d'avis qu'il faut souligner que, bien qu'ils soient jeunes, ils n'en sont pas moins adultes et plutôt que de se limiter à leur trouver des excuses, il faut les inciter à prendre leurs responsabilités, y inclus vis-à-vis de leur propre avenir. C'est cela que visent les mesures que nous proposons.

#### Des bourreaux du travail?

Revenons sur les 50h de travail hebdomadaire évoquées qui sont un peu en porte-à-faux par rapport à la société. Effectuons un petit calcul:

- Les étudiants ont environ 25h de cours ou de TD/TP par semaine pendant 2 semestres de 12 semaines.
- Si ils fournissent 25h de travail personnel en plus et en admettant qu'ils travaillent également pendant les semaines de révision et en partie celles de vacances, ils font ces 25h pendant, disons 30 semaines.
- Cela fait donc :  $25 \times 2 \times 12 + 25 \times 30 \sim 1350h$
- Ramené aux 35h hebdomadaire : cela fait 39 semaines de travail et il resterait alors 13 semaines à 0h = 13 semaines de congés = 3 mois.

Donc si on annualise le temps de travail des étudiants, ceux-ci travailleraient l'équivalent de 39 semaines à 35h avec 13 semaines de congés, pendant lesquelles bien sûr on ne peut que les encourager à faire des stages ou à travailler pour financer leurs études et l'achat de livres par exemple... Il nous semble que ce calcul relativise totalement la charge de travail que représentent ces 25h de travail personnel hebdomadaire.

On peut objecter par ailleurs que beaucoup de nos étudiants travaillent pour financer leurs études et ne peuvent donc pas libérer 50 heures par semaine pour celles-ci. Pour ces étudiants, des aménagements peuvent et doivent être prévus. C'est facile à faire dans un système à unités capitalisables. Il suffit de leur permettre de prendre moins de cours par semestre, ce qui allongerait en effet le temps de leurs études, mais sans nécessairement les confronter à des échecs répétés dans divers cours.

### Conclusion

Les mesures que nous proposons paraîtront peut-être contraignantes à certains. Mais nous sommes d'avis que l'université doit prendre ses responsabilités et aider les étudiants en échec à se réorienter, dans l'intérêt de tous, et en premier des étudiants eux-mêmes. Ces mesures renforceront notamment la qualité des diplômés et elles contribueront à optimiser le parcours d'un étudiant à l'université en lui permettant de réussir dans les délais les plus courts possibles. Cela n'est possible qu'en provoquant l'implication effective et totale des étudiants dans leurs études. L'université doit assumer son rôle de service public, mais le public n'est pas servi lorsque de nombreux étudiants sont en errance et en échec.

Stephan De Bièvre  
Professeur des Universités  
UFR de Mathématiques – Université Lille 1

Jean-Christophe Routier  
Professeur des Universités  
UFR IEEA – Université Lille 1

Décembre 2007 – Janvier 2008